BLENDA®-POOL

Art. 346 / 7 / 1125

Peinture pour piscine acrylique



Propriétés

BLENDA®-POOL est une peinture sous-marine à base des résines acryliques, stable à l'eau de mer et à l'eau douce. BLENDA®-POOL s'utilise dans le traitement de fonds minéraux, en contact permanent avec de l'eau. BLENDA®-POOL résiste aux agents chimiques à base de chlore, employés pour le nettoyage de l'eau ainsi que passagèrement aux acides et alcalins dilués, qui sont employés pour le nettoyage de piscines. La résistance mécanique et la résistance à l'eau de BLENDA®-POOL sont toutefois nettement plus faibles que celles de DUROPOOL peinture pour piscine.

Domaines d'application

Comme enduit sous-marin sur fonds minéraux comme piscines, fontaines, viviers et étangs de décoration avec une sollicitation légère.

BLENDA®-POOL peinture pour piscine acrylique ne s'utilise pas dans le traitement de bassins métalliques ou en matières plastiques PRV, ou des produits à deux composants comme BRILAPOOL s'offrent. Dans le cas où la stérilisation de l'eau est faite à l'aide d'oxygène actif, d'électrolyse ou d'un appareil d'ozonisation, BLENDA®-POOL ne doit pas être employé.

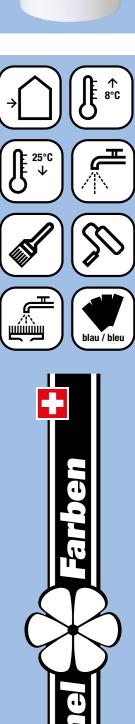
Préparation

Le prétraitement du fond est d'une importance décisive. Les vieux enduits de BLENDA®-POOL sont à nettoyer à fond avec un appareil de nettoyage à haute pression. Les surfaces à enduire doivent être solides, propres, sèches et exempt de rouille, d'huile, de cire et du sel. Des restes de calcaire ou des algues sont neutralisés avec GEIGER nettoyeur pour façades et pierres respectivement GEIGER Stop à l'infestation de moisissure, mousse, algues. Pour les constructions neuves, respecter la mise en œuvre et le délai de prise du béton, indiquée par le fournisseur. L'humidité ne doit pas dépasser 5 %. Débarrasser le support de toutes les impuretés et les couches de produits réduisant l'adhérence. Par exemple, les résidus de voiles de ciment, les couches de frittage, les produits d'étanchéité liquide (produit de cure), etc. doivent être complètement éliminés par grenaillage, ponçage (avec NEUTRASOL nettoyeur pour sols en ciment) ou tout autre moyen adapté.

Les constructions neuves exigent un temps de réaction du béton de 1 à 2 mois et pendant cette durée, le produit ne doit pas être appliqué. Les vieux revêtements, vitreux, doivent être poncés et éventuellement lessiver avec GEIGER lessive SE-1. Les dépôts de calcaire ou algues sont à éliminer avec de l'eau de javel, acide chlorhydrique dilué ou de l'acide formique (NEUTRASOL). Rincer ensuite abondamment pour avoir une bonne adhérence. Les surfaces non traitées ou les endroits défectueux, qui étaient en contact avec de l'eau de piscine sont spécialement problématiques, car ils sont contaminés avec des sels. Ces endroits doivent être complètement libérés de sels (GEIGER nettoyeur pour façades et pierres). Dans le cas d'anciennes couches de peinture n'ayant pas été appliquées avec BLENDA®-POOL, il convient de vérifier l'adhérence sur une zone test.

Méthodes d'application

BLENDA®-POOL est à diluer à environ 5 % d'eau. Ne pas appliquer en dessous de 8 °C ou par grosse chaleur. Eviter l'ensoleillement direct, des courant d'air ainsi que des surfaces chaudes (extraction de l'eau). Après un durcissement complet il est recommandé de rincer 1 à 2 fois à l'eau avant consécutive le remplissage.



BLENDA®-POOL

Peinture pour piscine acrylique

Système d'application

Sur fonds neufs et non traités

1 x Bas-fond (laisser sécher pendant 12 heures)

1 à 2 x BLENDA®-POOL peinture pour piscine acrylique

Rénovation sur de vieilles couches intactes

1 à 2 x BLENDA®-POOL peinture pour piscine acrylique

Garanties

Les enduits sous-marins présentent un risque relativement important, car le fond, l'application et le traitement de l'eau ont une grande influence et par conséquent un risque de formation de cloques et de crevures est toujours présent. Une garantie sur l'adhérence sur des fonds inconnus, des décolorations dues aux crèmes antisolaires ou des substances identiques ne peut pas être accordée (voir aussi la fiche technique «garanties recouvrements de pools»).

Séchage

- ♦ Sec après 1 à 3 heures
- ♦ Recouvrable après environ 24 heures
- Durcissement final et résistance à l'eau après 10 à 14 jours
 (Les temps de séchage dépendent de la température, de la quantité appliquée, de l'humidité et de la circulation de l'air)

Dilution Au rouleau et pinceau à diluer à environ 5 % d'eau,

Rendement 4 à 6 m² par kg et couche, dépend de la quantité déposée, de la nature et de l'état de surface du fond.

Application Rouleau et pinceau.

Pour obtenir des résultats optimaux, l'utilisation des bons outils a une grande importance – voir GUIDE-KNUCHEL sur les qualités appropriées des pinceaux ainsi que des rouleaux. Ce guide se trouve dans le catalogue ainsi que sur le site comme annexe de ce produit.

NettoyageNettoyer les outils de travail immédiatement avec de l'eau chaude. Les résidus séchés seront nettoyés avec du diluant de nettoyage ou du nettoyeur de pinceaux.

Emballages de 20 et 6 kg.

Teintes No 15984 bleu clair

Conditionnement

Conservation BLENDA®-POOL peinture pour piscine acrylique se conserve au moins 18 mois dans l'emballage

d'origine hermétiquement fermé. Un stockage au-delà de cette période indiquée ne signifie pas nécessairement que le produit est inutilisable. Cependant, pour des raisons d'assurance qualité, il est indispensable de vérifier les valeurs des propriétés requises. À stocker au frais mais hors gel. Le niveau de dilution ainsi que la qualité de l'eau utilisée pour la dilution déterminent fortement la durée de

stockage.

Liant de base Résines de dispersion acryliques et polyuréthanes

Pigment de base Dioxyde de titane, pigments de couleur anorganique solides à la lumière et aux intempéries.

Viscosité Pâteuse, thixotrope

Densité $1,25 \pm 0,05 \text{ g/cm}^3$

Extrait sec $56 \pm 1 \%$

Aspect Légèrement satiné

BLENDA®-POOL

Peinture pour piscine acrylique

Régistration CPID 586112

Classification Pour les indications sur les propriétés chimiques et les dangers ainsi que sur les prescriptions

concernant le transport, le maniement, le stockage, l'élimination etc. veuillez consulter la fiche de

sécurité.

Trademark BLENDA® est une marque déposée par la société Knuchel Farben SA à CH-Wiedlisbach.

Remarque La présente notice vaut uniquement comme indication et conseil sans engagement. En cas d'ambiguïté

ou de contradiction dans les termes utilisés dans cette langue traduite, la version allemande fait office

de référence originale.

L'utilisation doit être adaptée aux conditions correspondantes. Dans les cas particuliers, nous recommandons de consulter notre service technique. Toutes les indications et tous les renseignements sur l'adéquation et l'application des produits livrés n'exonèrent toutefois pas l'utilisateur de procéder à quelques contrôles et essais. Tout recours en dommages et intérêts pour des renseignements manquants, incomplets ou inexacts est exclu. Ceci vaut notamment aussi si d'autres produits sont utilisés

dans le système d'application de peintures.

Par ailleurs, nous renvoyons à nos conditions générales de vente (CGV) sur notre site Internet.